



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE INTERDEPARTEMENTALE
D'AGRICULTURE
DOUBS-TERRITOIRE DE BELFORT

PROJAGRI

Plan d'épandage des boues de station d'épuration

Vous êtes

- Une commune, une Communauté de communes
- Un syndicat gestionnaire de station d'épuration
- Une société fermière
- Une entreprise agro-alimentaire

Vous souhaitez

- Mettre en place un plan d'épandage des boues issues de la station d'épuration ou de la lagune dans le respect de la réglementation et des normes environnementales

Nous vous proposons

La réalisation de l'étude préalable permettant :

- De définir très précisément le périmètre d'épandage dans le respect de la réglementation
- D'établir un protocole à adopter pour le suivi permanent de la qualité des boues et des sols récepteurs
- De rédiger un dossier de déclaration auprès de la Préfecture
- D'organiser une restitution auprès des agriculteurs et l'élaboration de l'ensemble des conventions

Notre expérience / nos références

- Bientôt 30 ans d'expérience en matière d'épandages des boues de stations d'épuration en agriculture
- Plus de 100 plans d'épandage stations d'épuration réalisés dans le Doubs et le Territoire de Belfort
- Des conseillers spécialisés en agronomie et environnement

Nous vous apportons

- Une réponse à vos besoins et un suivi de votre dossier dans le temps
- Des garanties de sérieux et de compétences

LES+

- Des liens étroits et privilégiés avec le monde agricole
- Transparence et traçabilité des épandages de boues

Prix de la prestation

- Tarif et conditions de vente :
Nous consulter

Adressez-vous à votre Chambre d'Agriculture



Chambre Interdépartementale
d'Agriculture Doubs - Territoire
de Belfort
130 bis rue de Belfort - BP 939
25021 BESANCON CEDEX
Tél. : 03 81 65 52 52
Fax : 03 81 65 52 78

Contact :

Nicolas LECATRE

Tél : 03.81.65.52.71

Fax : 03.81.65.52.78

nlecatre@agridoubs.com